

# Région de LISIEUX (*Calvados*)

## Manoir

## Croisées

*Dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*



Ce manoir de la région de Lisieux conserve plusieurs vestiges de châssis de fenêtre d'une campagne de travaux de réaménagement probablement réalisée durant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Deux types de croisée peuvent être recensés. Le premier correspond à une croisée à deux compartiments séparée par une simple traverse formant imposte qui annonce sans ambiguïté les modèles du XVIII<sup>e</sup> siècle (type A). Le second est plus classique puisqu'il est traditionnellement formé de quatre compartiments délimités par un meneau et un croisillon moulurés d'un tore à profil demi-circulaire (type B). Bien que ces croisées soient très mutilées, les éléments subsistants nous ont permis de restituer en partie l'une d'elles (type A). Au-delà de l'intérêt de montrer que les deux types ont été fabriqués à la même époque par un même atelier, malgré des conceptions opposées, il faut souligner ici la conservation exceptionnelle d'un bel ensemble de vitreries à bornes en pièce carrée.

### *1 / Croisée A*

Du premier type, il est conservé plusieurs vantaux vitrés supérieurs dont quatre peuvent être associés par paire d'après les dimensions de leur vitrerie mise en plomb (fig. 1.3 et 1.6). Il subsiste également deux vantaux vitrés inférieurs quelque peu remaniés (fig. 2.1 et 2.2). Tous ces éléments ont été déposés. L'édifice conserve en outre la partie haute (bâti dormant et vantaux vitrés) de deux croisées de ce type (fig. 1.4). D'après les cotes des vitreries, il est possible d'associer un des vantaux vitrés inférieurs à une paire de vantaux vitrés supérieurs (plan n°3) et de reconstituer à l'aide des éléments des dormants encore en place une image fidèle d'une croisée de type A qui se situait dans les fenêtres du premier étage (fig. 1.5 / plans n°7 et 8).

### *La menuiserie*

#### Le bâti dormant

Comme nous l'avons indiqué, il n'est conservé que sur deux croisées du rez-de-chaussée dont seule la partie haute subsiste (fig. 1.1 et plan n°1). Le dormant était divisé en deux compartiments par une traverse profilée d'un tore typique du XVII<sup>e</sup> siècle. A l'instar de la croisée de l'Hôtel de Lantivy à Château-Gontier (étude n°53004), cette disposition annonce clairement les grandes fenêtres du XVIII<sup>e</sup> siècle dénuées de toute division ou, pour les plus grandes, séparées par une simple traverse moulurée formant imposte. Le croisillon, que ce soit sur les baies du rez-de-chaussée ou de l'étage, est situé aux deux tiers inférieurs. Son niveau est déterminé par la partition et la composition géométrique régulière des vitreries. Alors qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle il n'est pas rare de voir le croisillon descendre au niveau de l'axe de la croisée pour établir des vantaux vitrés sans division, comme à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001), c'est ici une conception traditionnelle avec traverse médiane sur les vantaux inférieurs qui est adoptée.

En matière d'étanchéité, le dormant reçoit traditionnellement une feuillure pour assurer le recouvrement des vantaux vitrés. Sa traverse basse n'ayant pas été conservée, il est impossible d'en déterminer le profil d'origine et de savoir si une véritable pièce d'appui moulurée était employée, à l'image des croisées de l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux ou de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives<sup>1</sup> (étude n°14002).

<sup>1</sup> La reconstitution graphique en coupe verticale d'une croisée permet de calculer l'espace libre dans la fenêtre en pierre réservé à la traverse basse du dormant et de déterminer parfois sa conception initiale. En l'occurrence, pour les croisées du rez-de-chaussée qui ont conservé leur partie haute, le cumul des cotes de hauteur des traverses, des panneaux de vitres (tous égaux) et des jeux de fonctionnement aboutit à un total de 1 774 mm environ pour une hauteur de baie de 1 940 mm (entre le linteau et l'appui). L'espace disponible de 166 mm ne saurait correspondre à une pièce d'appui moulurée ou à un quelconque élément de bois. Les panneaux de vitres étaient peut être inégaux entre les vantaux du haut et ceux du bas. Quoi qu'il en soit, l'exercice ne permet pas ici de déterminer le type de traverse utilisé sur le dormant.

### Les vantaux vitrés

Les vantaux vitrés supérieurs sont composés d'un cadre assemblé à tenons et mortaises traversées. D'après les exemples retrouvés, cette technique, qui vise à renforcer les assemblages pour maintenir l'équerrage des bâtis, ne semble pas se développer avant les dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle. A l'extérieur, un couvre-joint taillé dans la masse et mouluré d'un tore demi-circulaire accosté de deux baguettes assure l'étanchéité de la jonction des deux vantaux et rappelle quelque peu l'ancien meneau torique, ici supprimé (plan n°4 – coupe E-E). On retrouve en partie ce système sur la croisée de l'ancien évêché de Tréguier (étude n°22002) où un meneau plus réduit que celui du dormant est fixé sur le vantail vitré. L'étanchéité des vantaux est assurée par une feuillure périphérique formant recouvrement. Leur chant interne reçoit également une feuillure aux deux faces. A l'extérieur, elle permet le maintien de la vitrerie ; à l'intérieur, elle est destinée à accueillir des volets. Si ces derniers étaient prévus, ils n'ont toutefois pas été mis en place, aucune trace d'un quelconque ferrage n'étant détectable<sup>2</sup>. En partie basse, la traverse n'est pas encore munie de jet d'eau, ou reverseau<sup>3</sup>, contrairement à l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives. D'une façon générale, le chêne employé pour la confection des bâtis est peu sélectionné et d'une qualité moyenne, voire médiocre.

Les vantaux vitrés inférieurs sont constitués d'un cadre assemblé à tenons et mortaises traversées, lequel est divisé par une traverse médiane en retrait délimitant deux compartiments pour installer des vitreries et un volet sur toute la hauteur du vantail (fig. 2.1 et plan n°4 – coupe H-H). On observe cette façon de faire à l'Hôtel de Lantivy à Château-Gontier et dans un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002), tous deux de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou du début du suivant. A l'extérieur, la traverse médiane reçoit un tore demi-circulaire aux extrémités flottées sur les montants. Le vantail subsistant a été retaillé à une époque indéterminée pour l'adapter probablement à un nouveau châssis. Le quart-de-rond du côté des fiches a été éliminé, la position des fiches a été modifiée et le vantail a reçu une serrurerie du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 2.4.). Là encore, les vantaux vitrés n'étaient pas munis de jet d'eau.

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation des vantaux est assurée par des fiches à gond dont la broche est agrémentée à ses deux extrémités d'un vase à l'instar de l'Hôtel de Lantivy à Château-Gontier (fig. 3.4 et 3.7). Sur le vantail inférieur, les fiches d'origine ont été déposées et reposées à des endroits différents (fig. 2.4).

### Les organes de fermeture

De manière rationnelle, cette croisée qui n'emploie plus de meneau, aurait pu adopter un système de fermeture basé sur l'emploi de deux verrous verticaux, comme à l'Hôtel de Lantivy, pour condamner le vantail droit et ainsi bloquer le gauche sur lequel il vient battre. En fait, elle privilégie une conception encore fortement inspirée des croisées traditionnelles où chaque vantail possédait son propre système de fermeture. Le vantail gauche est ainsi fermé par des verrous tandis que le droit reçoit des targettes (fig. 3.1). Ces ouvrages sont montés sur des platines à panaches repercés d'un cœur. Les verrous possèdent au dos de leur pêne une forte lame (épaisseur 1 mm) formant ressort qui s'étend d'un conduit à l'autre (plan n°5). On notera que plusieurs des vantaux sont dépourvus d'organes de fermeture sans que l'on puisse apporter une quelconque réponse pour justifier cette curiosité (fig. 1.3).

Les verrous installés sur les vantaux du bas proviennent sans aucun doute d'un remaniement. Leur facture et notamment leurs panaches indiquent plutôt une réalisation du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 3.6). Ils sont de plus fixés sur le vantail droit alors que la conception d'origine les disposait sur le gauche.

## La vitrerie

La vitrerie d'origine a été exceptionnellement conservée. Le dessin des panneaux est une composition à « borne en pièces carrées »<sup>4</sup>. On observera que ce dessin varie parfois d'une croisée à l'autre. Sur l'exemple relevé, le carré orne le centre de la composition, tandis que sur d'autres il est décalé (fig. 4.3 et 4.4). Les panneaux sont retenus aux intersections des plombs par de gros clous, parfois à tête (fig. 4.5). Ces plombs sont fins et ont une largeur de 7,8 mm. Le verre a une épaisseur moyenne de 1,2 mm, une teinte verdâtre, et sa matière laisse apparaître quelques bulles d'air et parfois des traces circulaires. Une des pièces montre par ailleurs un bourrelet sur son bord (fig. 4.6). Toutes ces caractéristiques indiquent bien évidemment qu'il s'agit d'éléments taillés dans des plateaux de verre ronds produits en masse en Normandie orientale.

## Datation

Pour une datation de cette croisée, il est intéressant de la rapprocher des exemples étudiés dans un manoir de la région de Saint-Lô et surtout à l'Hôtel de Lantivy à Château-Gontier, ces trois menuiseries partageant de nombreuses caractéristiques. L'abolition totale du meneau pour ne laisser qu'une traverse formant imposte, ainsi que la traverse en retrait sur les vantaux vitrés du bas pour y installer des volets sur toute leur hauteur, annoncent les nouvelles conceptions du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les assemblages traversés et l'absence de jets d'eau situent vraisemblablement ces croisées dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle.

2 Une des croisées présente toutefois des gâches qui indiquent qu'elle a reçu des volets (fig. 1.2).

3 « Pour empêcher que l'eau ne passe au droit de l'appuy et du meneau de la croisée, l'on fait la traverse d'enbas du châssis à verre assez épaisse pour y faire des reverseaux. Cette pièce est faite par dessus en quart de rond, et par dessous une mouchette pendante pour rejeter l'eau assez loin sur l'appuy, afin qu'elle n'entre point dans les appartemens ». P. Bullet, *L'architecture pratique*, Paris, 1691, p.264.

4 A. Félibien, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent : avec un dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, Paris, 1676, planche XXXIX.

## 2 / Croisée B

Il reste peu d'éléments de ce second type (deux parties hautes / voir planche n°5 et plan n°2). A l'origine, la croisée comportait quatre compartiments. Le meneau inférieur a été scié<sup>5</sup>. Il s'agissait donc d'une croisée au sens initial du terme. Un premier examen permet de constater qu'elle partage avec le type A : les fiches à gond, la serrurerie sur platine à panaches, l'absence de volets intérieurs bien qu'elle soit conçue pour en recevoir et un niveau de croisillon identique. Une analyse plus minutieuse permet également de montrer que les profils de croisillon sont très proches d'un type à l'autre et que les sections des montants et traverses sont identiques (feuillure, largeur et épaisseur / comparer les plans n°1 et 2). Malgré des conceptions différentes quant à leur division en compartiments, nous pensons donc que les deux types sont contemporains, fabriqués par un même atelier et datables du dernier quart du XVIIe siècle. Nous n'avons pas d'explication sur les partis différents adoptés et leur justification, mais il faut noter que le type B n'est employé (conservé plutôt) que dans une pièce où les deux croisées sont en vis-à-vis. Doit-on en déduire qu'il s'agissait d'une demande expresse du propriétaire pour une fonction particulière ? Il n'était pas rare que deux types de croisée fussent adoptés sur un même édifice, mais la différenciation portait plutôt sur leur mode de vitrage, voire la qualité de leur serrurerie. Par exemple, durant la deuxième moitié du XVIIe siècle et au suivant, on a employé parfois des vitreries mises en plomb pour les pièces secondaires et des carreaux de verre pour les pièces de réception. Plus tard, le même phénomène s'est reproduit avec les petits carreaux et les grands. Quoi qu'il en soit, ce curieux exemple montre l'emploi rare de deux types de croisée dont l'un ne répond plus aux exigences du confort moderne, mais dont le dessin semble conserver encore la faveur de certains propriétaires pour des raisons qui demeurent obscures.

### Situation



### Typologie (croisée A)

Type 2.MM.T.



### Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée type A
- Planche n°2 : Croisée type A
- Planche n°3 : Croisée type A (serrurerie)
- Planche n°4 : Croisée type A (vitrerie)
- Planche n°5 : Croisée type B
- Plan n°1 : Croisée type A (rez-de-chaussée) / Coupes
- Plan n°2 : Croisée type B (rez-de-chaussée) / Coupes
- Plan n°3 : Croisée type A (1<sup>er</sup> étage) / Elévation intérieure (relevé / trois vantaux vitrés)
- Plan n°4 : Croisée type A (1<sup>er</sup> étage) / Coupes
- Plan n°5 : Croisée type A / Serrurerie
- Plan n°6 : Croisée type A / Vitrerie
- Plan n°7 : Croisée type A / Restitution (élévation intérieure)
- Plan n°8 : Croisée type A / Restitution (élévation extérieure)

### Restitution de la clôture

La restitution de la croisée a été possible grâce au regroupement d'éléments provenant de trois sources. Le bâti dormant a été étudié d'après les vestiges encore en place dans les fenêtres du rez-de-chaussée du manoir dont seuls les éléments du haut subsistent. Les vantaux vitrés ont été sélectionnés pour mettre en corrélation deux vantaux du haut et un vantail du bas d'après les dimensions de leurs vitreries et la section de leurs éléments. Les deux vantaux du haut ne présentant aucune trace de serrurerie en dehors de leurs fiches, la position des organes de fermeture a été observée sur les autres bâtis. Les seules interrogations qui demeurent sur cette restitution concernent la pièce d'appui du dormant et la serrurerie des vantaux vitrés inférieurs. Pour la pièce d'appui, les recherches n'ont pas permis de retrouver son profil. Nous lui avons donc donné le profil le plus simple et le plus ancien pour ne pas créer d'ambiguïtés. En ce qui concerne la serrurerie et en dehors de sa position exacte, inconnue, l'interrogation porte sur l'utilisation ou non de verrous à queue pour en faciliter la préhension (voir hôtel de Lantivy à Château-Gontier). Au regard du relatif archaïsme du dispositif de fermeture de la croisée qui fait perdurer une autonomie de chaque vantail, il est probable que les verrous employés étaient eux aussi traditionnels et ne possédaient donc pas de queue allongée.

<sup>5</sup> Le meneau était d'un seul tenant et interrompait de façon peu habituelle le croisillon, comme à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001).